

**SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU QUÉBEC**



**Rapport d'activités**

**2008 – 2009**

**présenté à l'assemblée annuelle**

**le 10 juin 2009**



## **MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN**

### **1. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION PROVINCIALE**

Le service correctionnel du Québec a, au cours de l'année à l'étude, référé **54 clientes** à la Maison de transition Thérèse-Casgrain qui se répartissent de cette façon :

▪ Absence temporaire	113 jours-lits	occupation de 0,3 %
▪ Permission de sortie	94 jours-lits	occupation de 0,2 %
▪ Libération conditionnelle	1414 jours-lits	occupation de 3,8 %
▪ Probation avec surveillance	1023 jours-lits	occupation de 2,8 %
▪ Sursis d'emprisonnement	1062 jours-lits	occupation de 2,9 %
▪ Cautionnement	294 jours-lits	occupation de 0,8 %

Pour toutes clientèles confondues notre taux de réussite avec la clientèle provinciale s'élève à 76 %. Notre taux d'occupation annuel pour nos clientes sous juridiction provinciale est de 10,9 pour une capacité contractuelle de 14,39. Ce qui représente une baisse d'un lit-année comparativement à l'an dernier (11,8)

▪ 2007	13,70
▪ 2008	11,80
▪ 2009	10,96

### **2. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE**

La clientèle fédérale a occupé 6 126 jours-lits totalisant une occupation de 16,7 %.

Nous avons débuté l'année avec 18 clientes fédérales en place. En cours d'année nous avons admis 46 clientes provenant du pénitencier de Joliette, nous avons principalement reçu des femmes en semi-liberté (3 884 jours-lits), libération conditionnelle d'office (1 649 jours-lits) et la libération conditionnelle totale (249 jours-lits). Notons que cette année une femme a bénéficié d'une semi-liberté projet et nous avons accueilli une femme en programme de perfectionnement PP60.

Au cours de l'année, 10 résidentes ont fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle, cinq d'entre-elles ont réintégré la ressource entre les 6<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> jours suivants l'arrestation puis une autre femme a intégré six mois plus tard tandis que quatre femmes ont été réincarcérées suite à une liberté illégale. Des 64 clientes que nous avons reçues en cours d'année, 36 ont pu intégrer leur appartement et ont intégré le marché du travail. Certaines ont préalablement participé à des mesures d'employabilité (17) et (4) ont reçu des formations professionnelles en esthétique, coiffure, cuisine et ébénisterie.



Nous estimons notre taux de réussite avec la clientèle fédérale à 80 % soit une diminution de 9 % par rapport à l'an dernier.

▪ 2007	14,6
▪ 2008	16,7
▪ 2009	16,7

### Bilan fédéral/provincial

La somme des jours-lits occupés, tant par le régime fédéral que par le service correctionnel du Québec, totalise 10 126 pour 118 résidentes au cours de l'année.

Notre taux d'occupation annuel fut de 27,74 % soit une diminution de 0,9 % comparativement à l'an dernier. De plus notre taux de réussite pour cette année toutes clientèles confondues est de 78,5 %.

Notre taux d'occupation a connu une croissance régulière depuis les 8 dernières années. L'année 2009 fait exception en raison des difficultés qu'éprouvent la Maison Tanguay et la Commission québécoise des libérations conditionnelles à s'ajuster au cadre de la loi-89.

▪ 2001	21,65
▪ 2002	23,70
▪ 2003	25,90
▪ 2004	26,00
▪ 2005	27,20
▪ 2006	28,40
▪ 2007	28,57
▪ 2008	28,70
▪ 2009	27,74

### Cohabitation mère enfant

Encore cette année, **cinq mères** ont cohabité avec leur enfant à temps plein. Une mère nous provenait de la Maison Tanguay et elle a intégré la ressource avec ses deux filles. Les autres mères provenaient de l'Établissement Joliette et ont séjourné en maison de transition avec quatre garçons.

Ainsi, le nombre de jours-lits occupés par des enfants cette année s'élève à 1 720 jours pour une moyenne annuelle de 4,7 %. Nous parlons donc d'une augmentation de 2,7 % comparativement à l'an dernier.

## **PROGRAMME E.V.E.**

### **Volume de la clientèle**

Durant l'année 2008-2009, le programme E.V.E. a effectué **412 ouvertures de dossiers** dont 40 % ont été dirigés vers l'entrevue d'évaluation du programme long et 60 % ont été orientés vers le programme court. Cette situation d'affluence croissante est proportionnelle au fait que le programme E.V.E. est progressivement connu et reconnu. Au moment de leur référence au programme, **70 % étaient confrontées à deux accusations criminelles et plus, simultanément.** Selon nos données, il ressort que le **programme E.V.E. est intervenu dans plus de 1 006 accusations criminelles.**

**Des 382 accusées admises** au programme ou en vue de l'être, **49 se sont désistées** avant de commencer le suivi soit **12,8 %** comparé à 13,5 % l'an dernier. Les principaux **motifs de ces désistements** sont : manque de motivation (absence de nouvelles); refus de se conformer à une condition particulière d'admissibilité tel que faire une démarche préalable ou parallèle en toxicomanie, en psychologie, en psychiatrie, etc.; éloignement et/ou coût du transport; absence de gardiennage; conflit d'horaire avec d'autres obligations; problème de santé physique sévère; traitement non judiciaire.

Ainsi, **333 accusées ont débuté un suivi de groupe** au programme E.V.E. Parmi celles-ci, **3 participantes n'ont pas complété** leur suivi en raison d'un **abandon (2)** ou d'une **interruption (1)**. Les **motifs d'interruption et d'abandon** sont principalement le manque d'assiduité et les troubles de comportement. Le programme E.V.E. **termine donc avec 330 participantes ayant débuté et complété avec succès leur suivi**, soit un **taux de réussite de 99,9 %**. Mentionnons aussi que le **taux d'assiduité** des participantes récidivistes ayant réussi le programme s'élève à environ **93,2 %**.

Au cours de l'année 2008-2009, le programme E.V.E. a assuré la prestation de **25 suivis de groupe** tel que l'année précédente. Sans données complètes, nous pouvons tout de même affirmer avoir offert des services de « counselling » répartis comme suit :

- plus de 100 heures d'évaluations d'accueil;
- plus de 900 heures d'évaluation clinique en individuel;
- plus de 234 heures de « counselling » de groupe.



Dans le tableau suivant, **aucune accusée ayant complété avec succès le programme n'a eu de sentence d'incarcération.**

Décision du tribunal	GRUPE SANS ANTÉCÉDENT	GRUPE RÉCIDIVISTES
	% participantes selon décision	% participantes selon décision
Retrait de plainte	15,9	-
Absolution inconditionnelle	61,4	11,6
Absolution conditionnelle	18,1	15,2
Amende	-	-
Amende avec probation	0,6	6,9
Probation seule	1,2	19,4
Sentence suspendue + prob.	1,8	40,0
Sursis d' emprisonnement	1,0	6,9
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## **SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE**

Depuis la mise en application de la Loi sur les Services correctionnels du Québec, en 2006, qui a radicalement transformé nos activités, le programme de surveillance communautaire se développe et se structure progressivement.

En 2008/2009, nous avons commencé l'année avec trois postes à temps plein et un demi poste pour répondre à l'entente contractuelle passée avec les Services correctionnels, soit 238 dossiers pour la région de l'île de Montréal.

Depuis janvier 2009, le programme est doté de quatre postes à temps plein : trois postes et demi sont consacrés au suivi de la clientèle, ce qui a permis d'attribuer un demi poste au développement. Les projets en cours de réalisation visent la mise en place d'ateliers de groupe et l'élaboration d'un outil clinique définissant notre cadre de pratique. Même s'il reste à perfectionner, le recueil de statistiques nous permet d'avoir une observation plus précise des besoins de notre clientèle, et de bonifier ainsi notre approche et nos services afin d'y répondre toujours mieux.

La répartition des mesures administrées est la suivante : 70 % de probation, 29 % de sursis, 1 % de libérations conditionnelles. Nous observons une légère baisse au niveau du nombre de dossiers attribués par les Services correctionnels, totalisant pour l'année 225 suivis. Après un peu moins de trois ans de fonctionnement depuis la mise en application de la Loi, des ajustements progressifs continuent de se faire afin d'accéder à une stabilité durable dans notre entente de service.

L'année 2009-2010 devrait permettre de concrétiser les projets de développement amorcés. Nous demeurons rigoureux face au défi qui est le notre : œuvrer en complémentarité avec les Services correctionnels tout en fondant notre intervention sur l'approche communautaire qui caractérise notre organisation.

## **PROGRAMME EN MILIEU CARCÉRAL**

### **1. – JOLIETTE**

#### **Programme de réinsertion pour délinquantes**

Le programme *de réinsertion sociale pour délinquantes* englobe une notion élargie du programme *d'intégration communautaire*, et l'approche se veut holistique. Le programme comprend 12 séances de groupes et quatre heures de rencontre individuelle par participante dans le but de répondre à des besoins plus spécifiques. Le programme a comme objectif de favoriser les changements qui mènent à un mode de vie sain et équilibré dans la collectivité. Les participantes doivent trouver leurs points forts et leurs domaines à améliorer afin d'établir des buts pour elles-mêmes en fonction de la vision



qu'elles ont de leur avenir dans la communauté. Les divers thèmes qui étaient élaborés dans le programme d'intégration communautaire restent sensiblement les mêmes.

La visite des agentes de libération conditionnelle en communauté, du Bureau sectoriel Ville-Marie, ainsi que de la directrice clinique du CRC Thérèse-Casgrain, est toujours très appréciée. Comme plusieurs participantes sont libérées dans la région de Montréal, elles ont la possibilité de rencontrer des intervenantes avec qui elles vont être en lien direct au cours de leur libération conditionnelle.

15 femmes ont bénéficié du programme de *Réinsertion sociale pour délinquantes* pour l'année 2008-2009. De ce nombre, 11 participantes ont complété le programme et 4 ont abandonné en cours de route. Les raisons de l'abandon varient, conflit d'horaire avec d'autres programmes, barrière de la langue, manque d'intérêt vis-à-vis la matière, etc. Le taux de réussite est de 73,3 % comparativement à 100 % pour l'année 2007-2008. Cette diminution s'explique par le fait que lors de l'année 2007-2008, seulement une prestation du programme a été dispensée.

<b>Tableau comparatif annuel</b>		
<b>Année</b>	<b>Nombre de prestations</b>	<b>Nombre de participantes</b>
2003	2	6
2004	5	27
2005	4	23
2006	4	24
2007	4	22
2008	1	6
2009	2	15
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>123</b>

### **Séance initiale (PRSD)**

Dans le programme de *Réinsertion sociale pour délinquantes*, une séance initiale est donnée aux nouvelles détenues dès leur arrivée à l'établissement Joliette. Cette rencontre, divisée en deux journées de 2 h 30 chaque, a pour but de présenter le programme de réinsertion sociale aux nouvelles arrivées afin de les sensibiliser à une meilleure préparation de leur mise en liberté. Le matériel nécessaire pour la prestation



de programme, principalement le plan de réinsertion sociale, est distribué de sorte que les participantes puissent commencer à travailler sur leur plan de mise en liberté dès leur arrivée. Elles doivent avoir trouvé leurs points forts ainsi que les aspects qu'elles souhaitent améliorer avant le commencement du programme.

Pour cette année, quatre prestations ont été données. Les prestations, fluctuent selon la demande (admission). Néanmoins, nous avons constaté que la demande était souvent à raison d'une fois tous les deux mois.

<b>SÉANCE INITIALE PARTICIPATION 2008-2009</b>				
<b>Année</b>	<b>Date</b>	<b>Inscriptions</b>	<b>Abandon/ Retrait</b>	<b>Réussite</b>
<b>2008</b>	18 et 19 août 2008	10	0	10
<b>2008</b>	3 et 4 novembre 2008	4	0	4
<b>2008</b>	15 et 16 décembre 2008	10	0	10
<b>2009</b>	16 et 23 mars 2009	6	0	6
<b>TOTAL</b>	<b>4 prestations de groupe</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>

### Temps d'arrêt

Le programme *Temps d'arrêt* est un service individualisé qui s'adresse aux femmes ayant fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle. Ce programme offre à la participante support et suivi, notamment durant la période d'attente de l'audience de la Commission nationale des libérations conditionnelles. En plus d'assurer un lien entre les différents intervenants (ALC de l'Établissement, ALC en communauté, IPL), il permet de revoir avec la participante les circonstances entourant la suspension, les raisons de l'échec, travailler à sa responsabilisation ainsi qu'à l'identification de ses besoins. Celle-ci est amenée à élaborer et consolider un plan d'action réaliste et adapté à sa situation. Il s'agit également de préparer l'audience postsuspension, s'il y a lieu, et d'offrir un accompagnement dans la réintégration et la façon d'envisager le retour au pénitencier.

Au 31 mars 2009, on comptabilise neuf suivis au total pour l'année 2008-2009, dont neuf complétés. Ceux-ci comptabilisent un total de 45 rencontres pour une moyenne de cinq rencontres par personne.



TEMPS D'ARRÊT Comparatif de participation annuelle			
Année	Références	Refus	Suivis
2002-2003	10	3	7
2003-2004	22	2	20
2004-2005	25	9	16
2005-2006	33	7	26
2006-2007	22	6	16
2007-2008	15	5	10
2008-2009	24	15	9
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>47</b>	<b>104</b>

### Coordination des bénévoles

Le groupe de bénévoles comptait, à la fin du dernier rapport annuel, trente-trois bénévoles réguliers, mais vingt-six (26) bénévoles sont actifs dont neuf hommes et 14 femmes.

Il n'y a pas eu de campagne officielle de recrutement. Celui-ci s'est fait de façon tout à fait informelle lors d'activités spéciales. Par ailleurs, la coordonnatrice repêche souvent les bénévoles par un système de réseautage où ce sont les gens eux-mêmes qui lui téléphonent pour devenir bénévoles. Tous les bénévoles viennent de différents milieux, finalement, le « bouche à oreille » nous amène plusieurs nouveaux bénévoles également.

Nous retrouvons quinze (15) activités régulières différentes nécessitant la participation de plus d'une vingtaine de bénévoles. Ces activités sont subdivisées en quatre (4) catégories :

**1. Spirituelles**

Pastorale, célébrations eucharistiques anglaises et françaises, liturgie de la parole, pastorale, « Témoins de Jéhovah », méditation, étude biblique.

**2. Formation générale**

Soutien scolaire, coiffure.

**3. Artisanales**

Tricot et broderie.

**4. Relation d'aide**

Meetings AA, meetings G.A., zoothérapie, programme « mère-enfant » (un samedi mensuellement), maman me raconte.



### **Activités occasionnelles**

De plus, des activités ponctuelles s'ajoutent occasionnellement selon les besoins. L'aide à l'impôt et les escortes s'inscrivent dans cette catégorie d'intervention.

### **Activités particulières**

Dans cette catégorie d'activités, nous retrouvons les différents évènements organisés pour les femmes : chorales, congrès AA, spectacle.

Il y a eu relâche durant la période d'été et des fêtes pour les activités suivantes : pastorale, méditation, tricot broderie, zoothérapie, programme mère-enfant, maman me raconte, étude biblique.

### **Activités en cours de développement**

(lors du rapport écrit fin mars 2009)

#### Visite CFAD (population et UGMF)

La prochaine visite de CFAD sera le 27 avril 2009, en attente d'acceptation.

#### Chorale Chœur à coeur

L'activité sera présentée au Comité de projets, elle se tiendra durant une activité de la pastorale le 27 avril 2009 avec 15 choristes. Les bénévoles seront invités. Ce projet est en attente d'acceptation.

#### Chorale Gospel

Cette activité sera présentée au Comité de projets pour le 19 mai 2009. Quarante choristes viendront chanter des chansons Gospel, les bénévoles seront invités.

#### Chansonnier

M. Patrick Rochon reviendra donner un spectacle au mois de juin 2009.

#### Baladi

La bénévole, madame Claudia Blouin, redonnera une période déterminée de dix cours de Baladi, l'activité débutera au mois de mai.

#### Chorale de la Place Bourget

La chorale des chanteurs de la Place Bourget, avec le père Lindsay, devait se produire à l'établissement le 17 janvier 2009, cette chorale est très appréciée et connue dans toute la région Lanaudière. Cependant, le père Lindsay est décédé, nous ne savons pas encore s'il y aura une relève pour remplacer cet homme passionné de musique.

#### Cocainomane anonyme

Une nouvelle activité régulière qui devrait s'actualiser d'ici septembre 2009.

Lorsque nous comparons les résultats de l'an passé, nous constatons que les heures totales de participation de la clientèle ont augmenté de quinze pour cent (15 %), ce qui explique cette augmentation ce sont : les nouvelles activités et les activités spéciales. Le

recrutement, la formation et l'élaboration de nouveaux projets d'activités seront toujours des priorités.

### **Option-Vie**

Cette année, l'intervenante-accompagnatrice Line Bolduc du Service Option-Vie n'est entrée en poste qu'à la fin du mois d'octobre 2008.

En effet, l'administration de la Maison Cross Roads et la Société Elizabeth Fry du Québec ont procédé à l'embauche d'une nouvelle intervenante-accompagnatrice. Monsieur Daniel Benson, l'intervenant-accompagnateur en place l'an dernier étant retourné auprès de la clientèle masculine. La présence de Madame Bolduc à l'établissement Joliette n'a débuté qu'en janvier 2009 après les enquêtes sécuritaires obligatoires.

À son arrivée à l'établissement Joliette, l'intervenante-accompagnatrice a pu constater que le Service Option-Vie était relativement bien connu auprès de la clientèle ainsi que des membres du personnel. Après trois (3) mois de travail à l'établissement, l'intervenante-accompagnatrice a réussi à établir de bonnes relations avec la clientèle.

Depuis son arrivée, elle assure une présence dynamique et proactive auprès de toutes les femmes faisant partie de sa clientèle et des rencontres avec le personnel de tous les secteurs de l'établissement sont effectuées aux besoins. L'intervenante-accompagnatrice du Service Option-Vie est présente à l'établissement Joliette trois (3) jours par semaine. Elle visite également une (1) fois toutes les trois (3) semaines les femmes présentes à l'institut Louis-Philippe Pinel et sa présence hebdomadaire est aussi offerte aux femmes du CRC Thérèse-Casgrain ainsi qu'à celles en communauté.

Line Bolduc offre ses services à un total de vingt-huit (28) femmes. Ce nombre inclut vingt-six (26) femmes purgeant une sentence à vie ou indéterminée et deux (2) sentenciées respectivement de dix (10) et douze (12) ans. Le nombre total n'inclut aucunement les interventions auprès des femmes purgeant de courtes sentences. Dans les derniers mois, ces interventions sont souvent survenues suite aux conseils ou références donnés par leurs codétenues purgeant une longue sentence. Quoique ce travail augmente sa tâche, elle croit que ces interventions peuvent aider ces femmes dans la poursuite de leur sentence.

Le travail auprès de la clientèle féminine est un beau défi pour l'intervenante-accompagnatrice. Après seulement trois (3) mois d'intégration à l'Établissement Joliette nous pouvons dire que le défi est en voie d'être relevé.

## **2. – TANGUAY**

### **Préparation à la sortie Sensibilisation en toxicomanie**

La participation aux programmes a continué à être constante et tout aussi satisfaisante au cours de l'année 2008-2009. Toutes les prestations prévues au calendrier ont été dispensées, soit sept programmes de *Préparation à la sortie* et huit programmes de *Prévention de la rechute en toxicomanie*. Pour les 12 mois de prestations de services de l'année 2008-2009, 142 femmes se sont inscrites aux programmes de *Préparation à la sortie* (73) et de *Prévention de la rechute en toxicomanie* (69). Le taux de participation est légèrement inférieur à celui obtenu au cours de l'année 2007-2008, cette diminution s'explique par le nombre de prestations du programme de *Préparation à la Sortie* passant de 10 en 2007-2008 à 7 en 2008-2009.

### **Gestion de la colère à Tanguay**

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009, nous comptons 261 heures au total consacrées pour le programme de Gestion de la colère soit 144 heures pour le volet long et 130 heures pour le volet court. Il y a eu neuf prestations de programme : soit cinq volets courts et quatre volets longs. Les prestations ont représenté 138 heures d'animation de groupe et 63 heures de rencontres individuelles.

Pour l'année 2008-2009, 63 femmes au total se sont inscrites aux ateliers, pour une capacité de 63. Les femmes ont complété avec succès dans 88,9 % des cas (56). Notons que les résultats, tant au niveau des inscriptions qu'au niveau de l'assiduité demeurent constants au fil des années, nous reflétant la satisfaction et l'appréciation de la clientèle envers ce service.

## **GESTION DE LA COLÈRE EN EXTERNE**

27 femmes se sont inscrites au programme de gestion de la colère, dont 24 francophones et 3 anglophones. Nous constatons que le nombre d'inscriptions de 27 est le même que celui de l'année précédente et qu'il respecte le nombre attendu pour les quatre ateliers de sept participantes totalisant 28. En général les ateliers ne peuvent intégrer plus de sept participantes, en raison du contenu et des difficultés relationnelles et comportementales de ces dernières. De plus, l'intervenante anime seule les ateliers.

Du mois de mai 2008 au mois de mai 2009, le programme de la gestion de la colère a été donné à quatre reprises, pour une période de 18 heures, ce qui représente un total possible de 72 heures d'animation de groupe et 70 heures de rencontres individuelles (entrevue téléphonique, entrevue d'accueil et d'évaluation ainsi que les entrevues en individuel au milieu du programme). Nous avons augmenté de 10 les heures de

rencontres individuelles, car certaines participantes pour des raisons particulières dont le problème de langue, ont profité d'un suivi en individuel plutôt qu'en groupe.

27 femmes se sont inscrites pour une capacité de 28, ce qui représente un taux d'inscription de plus de 96 %. Les participantes ont répondu positivement au programme avec un taux d'assiduité de 97,5 %. De ce nombre 18 femmes ont complété le programme.

### Gestion de la colère en externe

Date des ateliers	Nombre d'inscriptions	Nombre de refus et de désistements	Nombre d'abandons et d'interruptions	Nombre de participantes ayant complété	Taux (%) d'assiduité
Volet en groupe Septembre 2008	8	1	2	5	97 %
Volet en groupe Novembre 2008	8	1	2	5	100 %
Volet en groupe Février 2009	6	0	1	5	93 %
Volet en groupe Avril 2009	5	2	0	3	100 %
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>97,5 %</b>

### **PROGRAMME RÉSEAU DE BÉNÉVOLES POUR LES FEMMES SOUS SENTENCE FÉDÉRALE**

Encore cette année, nous constatons que le volet visant les accompagnements se situe au premier rang, compte tenu des demandes de la clientèle. Par ailleurs, nous avons remarqué un besoin accru de services et d'accompagnement de la part de la clientèle provinciale. Bien entendu, la clientèle fédérale a bénéficié de l'aide des bénévoles.

Notons que les besoins des résidentes sont très diversifiés, allant de l'accompagnement à des fins médicales jusqu'au déménagement. Nous allons détailler cet aspect plus tard.

Les rencontres et les suivis avec les bénévoles ont lieu de façon ponctuelle et suivent le rythme des activités des résidentes. Nous assurons toujours une supervision immédiate et nous les contactons afin de faire un retour sur l'accompagnement. Nous effectuons un retour sur la sortie auprès des bénéficiaires également. Cela nous permet d'encadrer et d'encourager les bénévoles dans leur travail. Nous tenons compte aussi de leurs suggestions et suggérons des changements aux conseillères responsables de la clientèle.



**Bilan des activités bénévoles du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 30 mars 2009**

Nom du bénévole	Nbre d'accompagnements individuels	Nbre d'activités de groupe
André Morneau	56	1
Mélissa Létourneau	18	0
Milène Galarneau	3	1
Véronique Léduc	1	0
France Laflamme	5	2
<b>Total :</b>	<b>83</b>	<b>4</b>

Les accompagnements individuels les plus fréquents :

- Rendez-vous médicaux (65);
- Psychologue ou thérapie (12);
- DPJ Lachute (1);
- DPJ Blainville (4);
- Cour municipale de St-Hyacinthe (1).

Trois activités de groupe ont été organisées avec l'aide des bénévoles :

- Une soirée aux feux d'artifice, au Vieux Port de Montréal, le 26 juillet 2008;
- Une visite au ECOMUSEUM, à Ste Anne de Bellevue, le 26 août 2008;
- La soirée de Noël pour les résidentes.

Plusieurs résidentes ont participé ainsi que trois bénévoles.

## **RÉGIONALISATION**

### **1- CENTRE ELIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS**

#### **Les services d'hébergement**

Pour le présent exercice, 12 femmes ont bénéficié d'un hébergement pour un total de 603 jours. La moyenne de séjour s'établit donc à 50 jours par résidante. Nous notons que 60 % des résidentes ont complété leur séjour avec succès. Nous constatons une diminution de 3 % d'utilisation du service hébergement en termes de jours comparativement à l'an dernier. Cette diminution n'est pas significative et le taux d'occupation démontre clairement le besoin de ce service. Nous tenons à mentionner que nous avons hébergé 3 femmes à la fois pendant 35 jours. Nous avons augmenté le nombre de lits à 3 afin de répondre à la demande. De plus, nous avons dû refuser cinq demandes d'hébergement par manque de disponibilité durant la période visée.

#### **Les services externes**

Nous sommes intervenues auprès de 133 femmes au cours de la période visée dont 123 sont judiciairisées et 10 ne le sont pas. De ce nombre, 8 % habitent sur le territoire rural. Ce nombre inclut les femmes qui ont bénéficié de notre service d'hébergement étant donné que celles-ci ont toutes reçu des services externes avant ou après la période d'hébergement.

#### **Surveillance communautaire**

Nous avons assuré la surveillance communautaire de 92 femmes au cours de la période visée comparativement à 78 l'an dernier, soit une augmentation de 35 %. De ces 92 femmes, 68 étaient en probation, 22 étaient en sursis et deux étaient en libération conditionnelle. La moyenne mensuelle se situe à 60 suivis de femmes pour la période visée.

#### **Programme Entraide Vol à l'Étalage (E.V.E.)**

Au cours de l'année 2008-2009, le programme E.V.E. est intervenu auprès de 17 femmes. Du nombre de femmes référées, quatre l'étaient pour une première infraction et 13 comme récidivistes. Au total, 15 femmes se sont inscrites au programme long pour la période visée et deux au programme court. Nous avons offert deux groupes pour un total de 40 heures d'animation/intervention et 17 heures de rencontres individuelles. Nous tenons à préciser que nous consacrons du temps à la rédaction des lettres d'admissibilité et aux attestations de suivi sans compter les entretiens téléphoniques avec les clientes et les référents. De plus, nous accompagnons généralement les participantes lors de leur comparution à la cour dans la mesure du possible.

### Programme Gestion de la colère et des autres émotions

Ce programme permet aux femmes de mieux comprendre, gérer et exprimer plus adéquatement leur colère et leurs autres émotions. Le programme est offert en priorité aux femmes judiciairisées, mais nous admettons aussi des femmes non judiciairisées qui sont recommandées par les différents organismes parapublics et communautaires de la région, car il s'agit d'un programme unique en son genre dans la région. Il est constitué de 10 séances de deux heures chacune. Chaque participante est rencontrée préalablement pour une évaluation individuelle.

Le tableau suivant indique nos activités en lien avec la prestation de ce programme pour la période visée.

GROUPE/DATE	NOMBRE D'INSCRIPTIONS	RÉSULTATS
Groupe 1 : 14 mai au 9 juillet 2008	8 femmes	Réussite : 5 femmes
		Abandon : 2 femmes
		Arrêt de suivi : 1 femme
Groupe 2 : 9 octobre au 11 décembre 2008	8 femmes	Réussite : 3 femmes
		Abandon : 2 femmes
		Arrêt de suivi : 3 femmes
Groupe 3 : 11 février au 9 avril 2009	6 femmes	Réussite : 2 femmes
		Abandon : 2 femmes
		Arrêt de suivi : 2 femmes

Au total, trois groupes ont été offerts pour un total de 60 heures d'animation/intervention et 22 heures en rencontres individuelles. Au total, 22 femmes se sont inscrites au programme, 10 l'ont complété avec succès.

### Ateliers thématiques « Connaissance de soi »

Ces ateliers thématiques sont offerts à notre clientèle sur une base mensuelle. Ils ont été développés comme services complémentaires, répondant ainsi aux objectifs de la loi 89. Ils visent le développement d'habiletés sociales, de réseaux de substitution et de soutien psychosocial pour notre clientèle. Les thèmes explorés sont en lien avec les besoins criminogènes et non criminogènes des femmes. La prestation de ces ateliers répond directement au besoin de complémentarité qu'exige la réforme des services correctionnels. Ainsi, la plupart des participantes font partie du « caseload » de surveillance communautaire que nous avons au centre.

Chaque atelier thématique comprend un exercice brise-glace, une présentation des objectifs, un contenu théorique et des exercices qui favorisent l'échange, l'entraide et le support entre les participantes et des pistes de solution. À la fin de chaque atelier, les participantes sont invitées à remplir un formulaire d'évaluation. Les ateliers, d'une durée de deux heures, sont offerts sur une base mensuelle.

Le tableau suivant présente les ateliers qui ont été offerts pour la période ainsi que le nombre de participantes.

Thème de l'atelier	Date	Nombre de participantes
Violence conjugale	17 avril 2008	7 femmes
Les besoins et le réseau social	15 mai 2008	3 femmes
Sensibilisation à la toxicomanie	19 juin 2008	4 femmes
Prévention de la rechute	16 juillet 2008	4 femmes
Scrapbooking	17 juillet 2008	2 femmes
Estime de soi	10 octobre 2008	3 femmes
Motivation et pouvoir d'agir (avec la participation de l'organisme l'Antre-Hulloise)	20 novembre 2008	4 femmes
Je laisse en 2008, j'apporte en 2009	18 décembre 2008	2 femmes
Les relations saines	19 février 2009	2 femmes
Gérer mon stress	17 mars 2009	4 femmes

Au total, dix ateliers ont été offerts pendant la période visée ce qui totalise 20 heures. 35 femmes ont participé aux ateliers thématiques.

### **Établissement de détention de Hull**

Nous offrons des ateliers thématiques aux femmes incarcérées à l'Établissement de détention de Hull sur une base bimensuelle. Au total, nous avons offert 13 ateliers thématiques à la détention auprès des femmes incarcérées. Les ateliers sont d'une durée de 2 h 30 chacun pour un total de 32,5 heures d'animation/intervention. Les différents thèmes abordés étaient l'autonomie affective, l'estime de soi, les besoins et le réseau social, la gestion de la colère, la pensée positive, la prévention de la récidive, les ressources de la communauté, etc. Au total, 25 femmes ont été rencontrées. Notre entente avec les Services correctionnels du Québec prévoyait 20 ateliers pour la période visée.

### **Accompagnement aux différents cours**

Le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais offre différents services aux femmes appelées à comparaître devant les tribunaux : accueil, information sur le système judiciaire, accompagnement, réconfort, écoute et support.

Au cours de la période visée, nous avons effectué huit accompagnements aux différentes cours de la région, soit deux à la cour municipale et six à la cour du Québec.



## **Les ressources humaines**

La ressource fonctionne actuellement avec une coordonnatrice, une intervenante à temps plein et une équipe d'intervenantes contractuelles de soutien. Soulignons le départ de Madame Josée McCann qui a fondé la ressource et en a coordonné les activités pendant près de 10 ans. Nous tenons à la remercier pour sa contribution et son immense engagement durant toutes ces années. Madame Isabelle Drainville assure la coordination du centre depuis le mois de septembre 2008. Mentionnons l'embauche de madame Mélanie Morneau à titre d'agente de surveillance communautaire. Madame Morneau a une formation de sexologue clinicienne.

## **CENTRE ELIZABETH FRY DE LA MAURICIE**

Le Centre Elizabeth Fry de la Mauricie/Centre du Québec est implanté dans la région de Trois-Rivières depuis près de neuf ans. Il s'agit d'une ressource multifonctionnelle, complémentaire aux Services correctionnels existants et qui rejoint le virage correctionnel dont les objectifs sont :

- Le recours moindre à l'incarcération;
- Le développement de la surveillance en milieu ouvert;
- La prise en charge locale.

Ce rapport portera donc sur les services offerts par le Centre Elizabeth Fry de la Mauricie/Centre du Québec du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009. Il est important de tenir compte que le Centre était fermé pour la période estivale allant du 28 juillet au 7 septembre 2008.

Depuis l'ouverture du Centre Elizabeth Fry de la Mauricie/Centre du Québec, il y a eu 199 ouvertures de dossiers. Pour la période qui nous intéresse, 56 dossiers sont actifs dont 28 sont nouveaux.

## **Le service d'hébergement**

Deux chambres sont à la disposition de femmes en libération conditionnelle, avec ou sans enfant, pour quelques jours à quelques mois. Elles peuvent ainsi bénéficier d'un plan de service personnalisé, d'un encadrement 24 heures sur 24, et ce, 7 jours sur 7.

Au 30 septembre 2008, le Centre a reçu une demande pour une pensionnaire du fédéral. Une demande pour du long terme alors que la coordonnatrice était à trois semaines de prendre ses vacances, donc fermer pour six semaines. Le SCC a donc pris une autre disposition. Au provincial, le CEFMCQ a accueilli une cliente en caution pour une période de 20 jours en début d'année 2009. La coordonnatrice a procédé à deux évaluations à l'Établissement de détention de Québec, en vue d'un séjour à la Maison Thérèse-Casgrain de Montréal.

### **Programme Entraide Vol à l'Étalage**

Le programme est divisé en deux, soit le programme court de trois sessions individuelles qui s'adresse aux femmes accusées d'un premier vol à l'étalage et le programme long qui est de dix sessions de groupe et qui s'adresse aux femmes récidivistes en matière de crimes à caractère économique. Pour la période qui nous concerne, il y a eu trois programmes longs et deux programmes courts de complétés à Trois-Rivières.

### **Programme Gestion de la colère**

Deux programmes longs de huit sessions en Gestion de la colère ont été complétés à Trois-Rivières, un dans les locaux de la congrégation des filles de Jésus au Kermaria, et un au CEFMCQ.

Un autre programme long s'est donné à Victoriaville au centre communautaire Rita-St-Pierre.

De plus, six clientes bénéficient d'un suivi en individuel suite à leur ordonnance de Cour. Toute femme admise au programme Gestion de la colère a été vue préalablement lors d'une entrevue d'évaluation. Par la suite, elle s'engage à poursuivre le programme et à respecter les conditions par un contrat thérapeutique.

Sur les vingt femmes inscrites, dix-huit ont complété et réussi le programme (72 %).

### **Les services externes**

La coordonnatrice a comparu dans huit dossiers au Tribunal de Trois-Rivières, et a effectué cinq accompagnements au même tribunal. Elle a aussi produit deux rapports écrits à l'attention de la CLCQ à la suite d'évaluations en hébergement pour la Maison Thérèse-Casgrain à l'Établissement de détention de Québec. Un autre rapport a été produit, cette fois à l'attention du Tribunal de la jeunesse.

Six visites au quartier cellulaire du Palais de justice à Trois-Rivières ont été faites à la demande de la clientèle prévenue, et une visite au CLSC Suzor-Côté de Victoriaville afin d'y évaluer la clientèle potentielle en gestion de la colère. Deux évaluations des besoins ont eu lieu à l'EDTR à la demande du Tribunal.

Un membre du Comité consultatif de la région de Victoriaville a déposé les dépliants du Centre au bureau de la DESMO locale afin de faciliter la référence et la coordonnatrice a visité, sur invitation, la maison La Séjournelle de Shawinigan, et procédé à l'évaluation d'une de leurs clientes en gestion de la colère. Des dépliants de la ressource ont été envoyés aussi au CSSS de Shawinigan, ainsi qu'au CLSC de Victoriaville.

Cette année le CEFMCQ a parrainé une maman monoparentale pour la période des fêtes. Nourriture, vêtements et cadeaux pour ses trois enfants. Quelques dons alimentaires pour d'autres clientes ont été faits à cette même période. Pour une autre, le Centre a accepté de lui faire ses impôts qui n'avaient pas été faits.

Le Centre a aussi accueilli trois femmes en travaux communautaires, soit 20 heures pour une, 50 heures pour une autre et trois heures pour la dernière; donc 73 heures en tout. Ce sont des moments privilégiés à l'intérieur desquels peut s'appliquer toute l'approche psychoéducative. Coaching, écoute active, renforcement positif, modeling, sont alors appliqués pendant le suivi.

## **PROJET AGIR PAR L'IMAGINAIRE**

### **Formation des artistes**

En mai-juin 2008, nous avons offert aux artistes recrutés, une formation de cinq jours tenue à la Maison Thérèse-Casgrain. Nous avons pour cette occasion invité trois femmes de la maison de transition qui ont parlé de leur expérience en prison ; Liliane Aflalo, directrice de CFAD qui a été responsable des ateliers de création à Tanguay il y a déjà plusieurs années; un psychothérapeute qui travaille pour les services correctionnels et une acupunctrice qui ont parlé des effets physiologiques que peut provoquer la décharge émotionnelle parfois provoquée par la création artistique; et finalement, Kim Pate qui a partagé une vision plus sociopolitique de l'incarcération au Canada. Nous avons également visité l'Établissement Joliette où nous avons rencontré Christian Ferguson et quelques membres du personnel. Nous avons visité l'établissement, les locaux potentiellement disponibles pour le projet et une unité de vie. À la Maison Tanguay nous avons rencontré Aline White et Isabelle Souci qui nous ont fait visiter les lieux (ainsi qu'un secteur de détention en rénovation) et Bénédicte Deschamps, l'art thérapeute qui vous a aidé à mieux cerner la différence entre l'art communautaire et l'art thérapie.

### **Les ateliers**

Du mois d'août 2008 à ce jour, nous avons réalisé cinq ateliers sur 12. Voici un aperçu des ateliers :

#### **Atelier de chant à la Maison Tanguay (du 28 juillet au 12 août 2008)**

Artistes : Hélène Engel (chanteuse) et Andrew Harder (technicien de son)

Participant·es : 6

27 heures

Œuvre finale : 6 chansons, dont 1 chanson collective

Les participant·es ont écrit un texte qu'elles ont interprété sur une des mélodies proposées par l'artiste. Aucun instrument n'a été utilisé lors de l'enregistrement. La trame musicale des chansons a été produite entièrement avec les voix afin que les femmes puissent reproduire leur œuvre de façon autonome, en tout temps.

### **Atelier autoportrait à l'Institut Philippe-Pinel (du 15 au 30 septembre 2008)**

Artiste : Jessica MacCormack (artiste visuelle)

Participant·es : 4

18 heures

Œuvre finale : Film d'animation de 30 secondes pour chaque participante.

Les participant·es ont travaillé leur autoportrait sur un support qui a été préparé préalablement. Elles avaient à leur disposition du matériel de collage, de la peinture, des crayons de couleur et à dessin. Elles ont photographié leur œuvre au fur et à mesure de son évolution. Leur autoportrait a ensuite été animé par le procédé du stop motion.

Une des participant·es de cet atelier a été transférée à Joliette. Elle a également participé à l'atelier *acting* à titre de caméraman et monteuse vidéo.

### **Atelier vidéo à la Maison Tanguay (du 19 octobre au 14 novembre 2008)**

Artiste : Meena Murugesan (vidéaste)

Participant·es : 6

27 heures

Œuvre finale : Deux vidéos de 20 minutes (Film *Caged Songs* et *Making of*) sous-titrés anglais/français.

Chaque participante a travaillé à titre de réalisatrice dans la production d'une capsule de 3-4 minutes et à titre de technicienne (son, éclairage, caméra) dans les réalisations de ses coéquipières. Le tout a été assemblé en une œuvre nommée *Caged Songs* de 20 minutes. Avec une seconde caméra, chaque participante a filmé, à son tour, le processus de création dans lequel était engagé l'équipe. Cela a donné lieu à un *Making of* de 20 minutes également.

L'une des participant·es a été libérée pendant l'atelier, mais elle est encore en contact avec nous dans le cadre du suivi de un an.

Deux participant·es ont travaillé, suite à l'atelier, sur la transcription et la traduction des dialogues. L'une d'elle, a reçu une formation sur le logiciel Final Cut Express et a sous-titré les deux films (anglais/français).

### **Atelier acting à l'Établissement Joliette (du 9 mars au 3 avril 2009)**

Artistes : Émilie Monnet (comédienne) et Meena Murugesan (vidéaste)

Participant·es : 5

30 heures

Œuvre finale : Vidéo de 15 minutes

Chaque participante a créé un personnage qu'elle a interprété devant la caméra. Une des participant·es a travaillé en collaboration avec la vidéaste à titre de caméraman (voir atelier autoportrait à Pinel). Elle a également reçu une courte formation sur un logiciel de montage vidéo (Final Cut Express) et a contribué au montage final de l'œuvre vidéo.

L'une des participant·es a été placée en isolement pendant l'activité. Nous avons donc prolongé l'atelier afin de lui permettre de terminer sa partie de l'œuvre.

### **Atelier de photographie à la Maison Tanguay (du 27 avril au 13 mai 2009)**

Artiste : Paul Litherland

Participant·es : 4

27 heures

Œuvre finale : une photo ou une série de photos pour chaque participante, imprimées en grand format

À travers différents exercices pratiques et théoriques, les participantes ont appris à travailler avec une caméra numérique semi professionnelle. Elles ont ensuite choisi une œuvre produite dans le cadre des exercices qu'elles ont retravaillé (avec l'appareil photo ou à l'ordinateur) afin de créer une photo finale ou une série de photos porteurs d'un message pour le grand public.

### **Suivis post-atelier**

Sur les 24 participantes du projet, sept sont à la Maison Tanguay, six à l'Établissement Joliette et trois à l'Institut Philippe-Pinel. Sur les huit qui ont été libérées, une a été transférée dans un établissement de détention à Edmonton, une autre est à Gatineau (à la maison de transition de notre Centre en région), une est à la maison de transition Thérèse-Casgrain, une est en thérapie interne, et les quatre autres sont en communauté.

L'intervenante rencontre les femmes individuellement et en groupe en établissement, au bureau de la SEFQ ou à l'extérieur du bureau, sauf celles qui n'habitent plus la ville de Montréal. Nous avons également organisé un petit événement, AGIR de 5 à 7, auquel nous avons invité les bailleurs de fonds, partenaires, artistes et participantes pour échanger autour du travail qui a été fait à ce jour.

### **Financement**

Nous avons reçu une nouvelle subvention de 11 000 \$ du programme Inclusion et innovation (Ville de Montréal et le Ministère de la Culture, communications et condition féminine) pour les activités qui se tiendront de juin à décembre 2009.

#### Autres bailleurs de fonds :

Condition féminine Canada

Conseil des arts du Canada

Fondation Rêve d'Esther

Fondation Solstice

Fondation du Grand Montréal

Fondation Thérèse-Casgrain

### **Blog**

Notre partenaire Engrenage Noir LEVIER maintient à jour un blog sur le projet disponible en ligne à l'adresse suivante :

<http://engrenagenoir.ca/blog/archives/category/agir-par-limaginaire>

Notre site Internet à également une version française et anglaise du projet dans le nouvel onglet Art et prison/Projet Agir par l'imaginaire :

[http://www.elizabethfry.qc.ca/art-projet\\_Agir\\_par\\_l\\_imaginaire.html](http://www.elizabethfry.qc.ca/art-projet_Agir_par_l_imaginaire.html)

### **Représentations du projet**

Dans le cadre du huitième *Forum social mondial*, tenu cette fois à Bélem, au Brésil, LEVIER a invité la SEFQ à collaborer dans la tenue d'un atelier intitulé « L'art communautaire comme outil de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ». L'intervenante du projet AGIR PAR L'IMAGINAIRE, Aleksandra Zajko, s'est jointe à trois autres représentantes de projets soutenus par LEVIER : Johanne Chagnon, codirectrice de LEVIER et également artiste au sein de l'organisme communautaire Le CARRÉ; Maria, participante dans le projet de photographie au sein de l'organisme LA RUE DES FEMMES et Laea, dans celui du *Programme Jeunes Parents* de l'organisme À DEUX MAINS.

### **FORMATIONS**

#### **Les formations suivies par le personnel**

- Formation sur L'immigration offerte par : Me Diane Petit, avocate à l'aide juridique de Montréal;
- Intervenir en situation de crise suicidaire auprès des adultes offerte par Suicide action Montréal;
- Activité de sensibilisation concernant les femmes Sud-Asiatiques
- Formation de secourisme par l'Ambulance St-Jean

### **ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- Membre du conseil d'administration de l'ASRSQ, nous avons participé à dix rencontres au cours de l'année;
- Membre de la table correctionnelle et de la table opérationnelle de la région de Montréal, nous avons participé à diverses rencontres sur l'orientation de la prestation de services offerts à la clientèle contrevenante ainsi qu'au suivi de la loi 89;
- Nous avons participé à deux rencontre provinciales concernant l'orientation des SCQ et du SCC concernant les changements dans leurs normes;
- Nous avons rencontré Michel Trépanier, directeur du Bureau de libération conditionnelle Ville-Marie en compagnie de Christine Champagne;
- Membre du Comité Consultatif des Citoyens de l'Établissement Joliette, nous avons participé à dix rencontres afin de sensibiliser la direction et la communauté de Joliette sur les besoins des femmes incarcérées;



- Responsable du travail de défense de droits pour la région du Québec auprès de l'Association Canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, nous avons offert aux femmes à Joliette et à Pinel, un soutien au plan de la défense de leurs droits et nous les avons représentées auprès de la direction de ces institutions;
- Nous avons rencontré les membres du comité de détenues de Joliette afin de les assister auprès de la direction;
- Membre du comité sur la régionalisation des femmes sous sentence fédérale de l'Association Canadienne des Sociétés Elizabeth Fry, nous avons représenté la région du Québec sur ce comité;
- Nous avons supervisé la mise à jour du site Internet;
- Nous avons participé à une activité de justice réparatrice à Joliette organisée par Jo-Ann Wemmers de l'Université de Montréal;
- Nous avons organisé deux activités de reconnaissance pour nos bénévoles de l'Établissement Joliette;
- Nous avons dirigé et supervisé l'implantation du projet Agir par l'imaginaire;
- Nous avons supervisé le développement du Centre Elizabeth Fry en Outaouais;
- Nous avons supervisé les activités du programme de surveillance communautaire;
- Nous avons supervisé les travaux de mise aux normes de la Régie du bâtiment et du Service d'incendie de la Ville de Montréal;
- Nous avons accueilli les membres de la Fondation Thérèse-Casgrain dans le cadre de leur assemblée générale. Une résidente de la Maison Thérèse-Casgrain a reçu une bourse d'étude lors de cette activité;
- Nous avons rencontré à plusieurs reprises la mandataire des Sœurs de Ste-Anne sur la question de la gestion des différentes activités financées par la communauté;
- Nous avons participé à l'embauche de l'intervenante Option-Vie ainsi que supervisé son intégration à l'Établissement Joliette;
- Nous avons supervisé le travail des agentes de programme en milieu carcéral;
- Nous avons cordonné les activités du comité de lecture de notre projet de livre sur les femmes en justice pénale;
- Nous avons, en collaboration avec Christine Champagne, œuvré au développement d'un projet en employabilité pour les femmes judiciarisées.

## **ENJEUX ACTUELS ET À VENIR**

Le gouvernement Harper, par ses changements législatifs, limite entre autres le pouvoir des magistrats dans leur capacité à individualiser la peine. En l'espace de deux ans, il aura contribué à changer de façon significative les fondements du système pénal canadien.

Le Canada s'est malheureusement engagé dans une réforme du système pénal dont la conséquence est un recours accru à l'incarcération. Plus de personnes y séjourneront et y demeureront plus longtemps.

Nous sommes confrontés tous les jours à ces enjeux. Pour le gouvernement Harper la réinsertion sociale des personnes incarcérées est devenue un enjeu secondaire. Cette situation aura des impacts sur notre travail et sur les valeurs sous-jacentes à notre intervention.

L'accès à la libération conditionnelle à compter du tiers de la sentence est devenu un enjeu majeur pour les femmes faisant l'objet d'une peine d'emprisonnement tant aux niveaux provincial que fédéral. Présentement les femmes sous juridiction provinciale n'ont presque plus accès à la libération conditionnelle pourtant cette situation semble préoccuper peu d'intervenants et de gestionnaires des Services correctionnels du Québec.

Nous devons continuer à exiger pour les femmes judiciairisées des mesures moins coercitives, promouvoir l'accès à la libération conditionnelle au tiers de la sentence, contrer l'indifférence de nos partenaires correctionnels ainsi que l'attitude légaliste à outrance de la CQLC.

Nous en sommes là malheureusement.

Ruth Gagnon  
Directrice générale